

	ABONNEMENT A L'ANNEE				
Réservation en début d'année	JOUR FIXE & HEURE FIXE				
Durée de validité et de l'engagement	Du Lundi 07/09/2026 AU Lundi 14/06/2027 : L'engagement se fait sur la période, en cas d'absence les cours seront perdus mais nous vous laissons le droit de les offrir à la personne de votre choix sous réserve que nous soyons informé. L'arrêt en cours d'année de l'abonnement ne donnera lieu à aucun remboursement. En cas d'arrêt pour raison médicale supérieure à 6 semaines consécutives l'abonnement pourra être interrompu et l'abonnement sera recalculé au prix unitaire de 11 € le cours. Le délai de carence de 6 semaines cours à réception du justificatif médical à nous transmettre uniquement par mail à l'adresse : aquagym.sauvian@gmail.com Nous ne procéderons à aucun remboursement et l'avoir pourra être reporté uniquement sur l'année suivante.				
Tarif	Lundi cours de 9H00 ET 10H00 39 cours moins 2 jours fériés (29/03/27 & 17/05/27) = 37 cours à effectuer 333 € l'année	Mardi cours de 12H30 ET 18H15 38 cours et pas de jour férié = 38 cours à effectuer 342 € l'année	Mercredi cours de 16H00 38 cours moins 1 jour férié (11/11/26) = 37 cours à effectuer 333 € l'année	Jeudi cours de 9H00 38 cours et pas de jour férié = 38 cours à effectuer 342 € l'année	
	2 cours / semaine - 10 % sur le montant total				
Moyen de règlements et modalités	CHEQUES Inscrire l'ordre suivant dans son intégralité : « Balza ou Brun ou Chazouille ou Esco ou Hermand » Remise de tous les chèques au moment de l'inscription Chèque N°1 : encaissement prévu fin octobre 2026 110 € si 1 fois / semaine ou 220 € si 2 fois / semaine Chèque N°2 : 110 € si 1 fois par semaine ou 220 € si 2 fois par semaine, encaissement prévu fin janvier 2027 Chèque N°3 : solde encaissement prévu fin avril 2027		ESPECES Règlement en 1 fois ou en 3 fois maximum : 1er acompte a l'inscription : 110 € si 1 fois par semaine ou 220 € si 2 fois par semaine 2eme acompte avant le 15 Novembre 2026 : 110 € si 1 fois par semaine ou 220 € si 2 fois par semaine 3eme acompte avant le 1 Mars 2027 : le solde		
Absences de l'intervenant	Si absence de l'intervenant entre le 07/09/26 et le 14/06/27 les cours seront reportés sur la dernière semaine de juin.				
Résiliation	Nous nous réservons le droit de ne plus vous accueillir dans notre établissement en cas de non-paiement d'une des prestations, en cas de non-respect du règlement intérieur, en cas d'attitude agressive, violente ou contraire aux bonnes mœurs ; cette résiliation sera confirmée par l'envoi d'un courrier recommandé avec AR. Toute résiliation à notre initiative entraînera l'interdiction immédiate d'accès Les cours pourront également être résiliés de plein droit en cas de fermeture de l'équipement pour raison sanitaire, pour cause de travaux rendant impossible la poursuite ; dans ces deux cas, les cours seront remboursés au prorata.				

Cours à l'unité : 11 € / COURS à régler à la réservation

Pour les adhérents ayant des planning professionnels fluctuants mais souhaitant réaliser des cours à l'unité veuillez me contacter